

2012-2070
2012-11-02



Bayer Environmental Science

GROUPE

3

INSECTICIDE

Insecticide DeltaGard SC

SUSPENSION

USAGE COMMERCIAL

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 28791 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

GARANTIE : deltaméthrine 50 g/L

Contient du p-hydroxybenzoate de propyle à raison de 0,08 % ou du chloro-5-méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 à raison de 0,0009 % et du méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 à raison de 0,0003 % à titre d'agents de conservation.

DANGER POISON

RINCER TROIS FOIS

IRRITANT SÉVÈRE POUR LES YEUX ET LA PEAU

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : 1, 2, 10, 200 litres et vrac

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

BAYER CROPSCIENCE INC.* Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E. CALGARY, ALBERTA T2C 3G3
Telephone: 1 888 283 6847

*BAYER ENVIRONMENTAL SCIENCE
UNE DIVISION DE BAYER CROPSCIENCE

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. L'insecticide DeltaGard SC en suspension concentrée est un sensibilisant cutané. Éviter le contact. Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation. Vêtements et équipement protecteurs : Porter des vêtements protecteurs tels que combinaison, chemise à manches longues, gants et tablier résistant aux produits chimiques, équipement de protection oculaire (lunettes ou écran facial) et respirateur pendant les opérations de mélange, de chargement et de nettoyage. Enlever les vêtements contaminés chaque jour et les laver, séparément des autres vêtements, avant de les remettre. Nettoyer l'équipement protecteur chaque jour. **NE PAS** manipuler le produit avec les mains nues. Les gants résistant aux produits chimiques réduisent considérablement l'exposition des mains. **TOUJOURS** mettre des gants pour les opérations de mélange et de chargement et lors des réparations et des ajustements aux pulvérisateurs et aux buses. **NE PAS UTILISER DE GANTS EN CUIR OU EN TISSU.** Rincer les gants avec de l'eau et au savon avant de les enlever et bien se laver les mains avant de manger, de fumer ou de boire.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS : Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. **EN CAS D'INGESTION,** appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS D'INHALATION,** déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les services d'information médicale de Bayer CropScience, au 1-800-334-7577. Ce produit contient de l'antigel. Le traitement de l'intoxication doit être symptomatique et de soutien. Si le produit a été ingéré, procéder à un lavage d'estomac en veillant à éviter toute aspiration.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées à la section **MODE D'EMPLOI.**

Ce produit est toxique pour les abeilles exposées à un traitement direct, à la dérive, ou aux résidus sur les cultures ou les mauvaises herbes en floraison. NE PAS appliquer ce produit sur des cultures ou des mauvaises herbes en floraison si des abeilles visitent la zone de traitement. Minimiser la dérive de pulvérisation pour réduire les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés près du site d'application.

Toxique pour certains insectes utiles. Réduire au minimum la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du lieu d'application comme les haies et les zones boisées.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter l'application dans les zones offrant une pente modérée à prononcée, un sol compacté ou un sol argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque des averses abondantes sont prévues.

La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE : Tenir à l'écart du feu ou des flammes nues ou des autres sources de chaleur. Ce produit NE PEUT être entreposé en deçà du point de congélation. Si le produit est entreposé depuis au moins 1 an, bien secouer avant d'utiliser. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, engrais, plantes et denrées alimentaires. Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni autour de la maison. Entreposer dans le contenant d'origine.

ÉLIMINATION DU CONTENANT : CONTENANTS RECYCLABLES. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser à Bayer CropScience ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.



Bayer Environmental Science

GROUPE	3	INSECTICIDE
--------	----------	-------------

Insecticide DeltaGard SC

SUSPENSION

USAGE COMMERCIAL

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 28791 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

GARANTIE : deltaméthrin 50 g/L

Contient du p-hydroxybenzoate de propyle à raison de 0,08 % ou du chloro-5-méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 à raison de 0,0009 % et du méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 à raison de 0,0003 % à titre d'agents de conservation.

DANGER POISON

RINCER TROIS FOIS

IRRITANT SÉVÈRE POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : 1, 2, 10, 200 litres et vrac

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

BAYER CROPSCIENCE INC.*

Suite 200

160 Quarry Park Blvd. S.E.

CALGARY, ALBERTA

T2C 3G3

*BAYER ENVIRONMENTAL SCIENCE
UNE DIVISION DE BAYER CROPSCIENCE

Insecticide DeltaGard SC

Table des matières :

Section numéro :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le produit 1

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Précautions, vêtements et équipement protecteurs 2

Premiers soins et renseignements toxicologiques 3

Risques environnementaux 4

Entreposage 5

Élimination 6

MODE D'EMPLOI

Directives d'application et avertissement 7

Cultures, insectes, doses et périodes d'application 8

Directives de mélange 9

Recommandations sur la gestion de la résistance 10

Avis 11

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

BAYER CROPSCIENCE INC.*

Suite 200

160 Quarry Park Blvd. S.E.

CALGARY, ALBERTA

T2C 3G3

Téléphone : 1 888 283 6847

*BAYER ENVIRONMENTAL SCIENCE

UNE DIVISION DE BAYER CROPSCIENCE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 : Le produit

L'Insecticide DeltaGard SC n'est pas un produit systémique. L'Insecticide DeltaGard SC supprime les insectes par contact et/ou par ingestion.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2 : Précautions, vêtements et équipement protecteurs

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. L'Insecticide **DELTA GARD SC** est un sensibilisant cutané. Éviter le contact. Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation.

Vêtements et équipement protecteurs :

- Porter des vêtements protecteurs tels que combinaison, chemise à manches longues, gants et tablier résistant aux produits chimiques, équipement de protection oculaire (lunettes ou écran facial) et respirateur durant les opérations de mélange, de chargement et de nettoyage.
- Enlever les vêtements contaminés et les laver, séparément des autres vêtements avant de les remettre. Nettoyer l'équipement protecteur chaque jour.
- **NE PAS** manipuler le produit avec les mains nues. Les gants résistant aux produits chimiques réduisent considérablement l'exposition des mains. **TOUJOURS** mettre des gants durant les opérations de mélange et de chargement et lors des réparations et des ajustements aux pulvérisateurs et aux buses. **NE PAS METTRE DE GANTS EN CUIR OU EN TISSU.** Rincer les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever et bien se laver les mains avant de manger, de fumer ou de boire.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

Section 3 : Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS : Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. **EN CAS D'INGESTION,** appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les services d'information médicale de Bayer CropScience, au 1-800-334-7577. Ce produit contient de l'antigel. Le traitement de l'intoxication doit être symptomatique et de soutien. Si le produit a été ingéré, procéder à un lavage d'estomac en veillant à éviter toute aspiration.

Section 4 : Risques environnementaux

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées à la section MODE D'EMPLOI.

Ce produit est toxique pour les abeilles exposées à un traitement direct, à la dérive, ou aux résidus sur les cultures ou les mauvaises herbes en floraison. NE PAS appliquer ce produit sur des cultures ou des mauvaises herbes en floraison si des abeilles visitent la zone de traitement. Minimiser la dérive de pulvérisation pour réduire les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés près du site d'application.

Toxique pour certains insectes utiles. Réduire au minimum la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du lieu d'application comme les haies et les zones boisées.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter l'application dans les zones offrant une pente modérée à prononcée, un sol compacté ou un sol argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque des averses abondantes sont prévues.

La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Section 5 : Entreposage

Tenir à l'écart du feu ou des flammes nues ou des autres sources de chaleur. Ce produit NE PEUT être entreposé en dessous du point de congélation. Si le produit est entreposé depuis au moins 1 an, bien secouer avant d'utiliser. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, engrais, plantes et denrées alimentaires. Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni autour de la maison.

Entreposer dans le contenant d'origine.

Section 6 : Élimination

ÉLIMINATION DE LA SOLUTION DE PULVÉRISATION INUTILISÉE : S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir une fois l'application terminée, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, **ET NON PAS SUR LA CULTURE**, loin des sources d'approvisionnement en eau, des fossés, et des canaux d'irrigation.

ÉLIMINATION DU CONTENANT : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1 Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2 Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser à Bayer CropScience ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

Section 7 : Directives d'application et avertissement

INSTRUCTIONS D'APPLICATION: Utiliser suffisamment d'eau pour assurer un épandage uniforme sur toute la surface de la plante afin d'obtenir une suppression optimale des insectes. Une plus grande quantité peut s'avérer nécessaire lorsque le feuillage est dense et selon le type d'équipement de pulvérisation utilisé. Il est essentiel de bien mouiller toutes les plantes pour obtenir de bons résultats.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** pulvériser des gouttelettes de taille inférieure au calibre fin de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins du sol ou du couvert végétal.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Comme ce produit n'est pas homologué pour la suppression des parasites dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** utiliser pour supprimer les parasites aquatiques.

NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou potable ni les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

PRÉCAUTIONS D'APPLICATION : ÉVITER D'APPLIQUER LORSQUE DES INVERSIONS DE TEMPÉRATURE PRÉVALENT OU PENDANT LES PÉRIODES DE CHALEUR EXTRÊME (température supérieures à 25°C), ce qui risque de réduire le degré de suppression. On obtiendra une meilleure suppression lorsque l'Insecticide DeltaGard SC est appliqué pendant la partie la plus fraîche du jour (par exemple tôt le matin ou au crépuscule). UTILISER UNIQUEMENT AUX FINS ET AUX DOSES RECOMMANDÉES.

Zones tampons :

Aucune zone tampon **N'EST REQUISE** en cas d'utilisation des méthodes et équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou dorsal et application localisée. Respecter les zones tampons précisées dans le tableau qui suit entre le point d'application directe du produit et le bord le plus rapproché, dans la direction du vent, des habitats aquatiques sensibles (par exemple lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et marécages) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	Culture	Zone tampon (mètres) requise pour protéger l'habitat aquatique
Pulvérisateur de grande culture *	Gazon	30

* Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d'aspersion est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal ou au sol permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

Section 8 : Cultures, insectes, doses, périodes d'application

Culture	Insectes	RECOMMANDATIONS	Dose
Gazon (y compris pelouses résidentielles, terrains de golf, terrains de sport, aires de loisirs, gazonnières et autres surfaces gazonnées)	Punaises des céréales, pyrales des prés, vers-gris, fourmis	<p>APPLICATION AU SOL</p> <p>Appliquer en présence des insectes ou lorsque les signes de leur présence sont évidents. Une deuxième application peut être nécessaire au bout de 2 à 3 semaines, en cas d'infestation grave.</p> <p>Pour les gazons denses et/ou les pelouses à hauteurs de tonte élevées et/ou comportant du chaume, il est recommandé d'utiliser des volumes d'eau minimums de 10 L par 100 m² pour s'assurer que le produit traverse le chaume.</p>	1,2 L/ha dans 600-1 500 L d'eau par hectare (12 mL/100 m ² dans 6-15 L d'eau par 100m ²)
	Tiques	<p>Appliquer l'insecticide DeltaGard SC en pulvérisation grossière dans un minimum de 8L d'eau par 100 m² comme suit :</p> <p>Appliquer au gazon en une bande de 3 mètres le long de la limite de la propriété ou autour de structures telles que les niches de chien, chenils de chien, trottoirs, sentiers ou patios où les tiques sont problématiques.</p> <p>Les surfaces gazonnées importantes à surveiller pour les tiques incluent celles adjointes aux terrains boisés, aux murs de pierre, aux plate-bandes et toutes autres places avec une surabondance de plantes.</p> <p>Réduire les habitats propices aux tiques par des pratiques de gestion des habitats comme la tonte des surfaces gazonnées et en enlevant les mauvaises herbes, les feuilles mortes et autres débris où se retrouvent les tiques.</p>	12 ml de produit par 100m ² dans un minimum de 8L d'eau au 100m ²
<p>NE PAS appliquer plus de deux fois par année.</p> <p>NE PAS permettre aux personnes ni aux animaux de retourner dans la zone traitée avant que le produit appliqué n'ait séché.</p> <p>PÉRIODE D'APPLICATION : Pour un maximum d'efficacité, il est nécessaire de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maintenir la culture et les insectes sous observation afin de pouvoir appliquer le produit au bon moment; - s'assurer que le produit appliqué entre en contact avec les insectes, surtout si ces derniers se trouvent sur la face inférieure des feuilles ou si le feuillage est très dense; - suivre les recommandations provinciales et/ou municipales sur la période d'application. <p>Attendre 24 heures après l'application pour arroser ou tondre.</p> <p>À moins d'indications contraires, appliquer l'insecticide en DeltaGard SC dès l'apparition des organismes nuisibles et répéter le traitement au besoin pour maintenir la suppression.</p>			

Cultures commerciales de fleurs en serres (chrysanthèmes, cinéraires, lis de Pâques, géraniums)	Thrips de petits fruits	<p>Application foliaire : appliquer comme pulvérisation à volume élevé en utilisant un pulvérisateur à air comprimé. Pulvériser jusqu'au ruissellement pour obtenir un épandage uniforme. Trois (3) applications à intervalles de 5 à 7 jours peuvent être nécessaire pour obtenir une suppression.</p> <p>Consulter les conseillers locaux en sericulture pour connaître les périodes d'application, savoir comment identifier les thrips et obtenir des données sur la rotation des produits agrochimiques afin de réduire les risques de résistance.</p> <p>PRÉCAUTION : Toutes les espèces et variétés n'ont pas été testées. Pour le traitement de grandes quantités de plantes d'une même variété, traiter d'abord quelques plantes et observer les symptômes avant d'appliquer à grande échelle.</p>	35-50 mL par 100 L d'eau
<p>NE PAS appliquer l'Insecticide DeltaGard SC avec des nébulisateurs thermiques.</p> <p>NE PAS appliquer dans les 7 jours précédant la récolte des fleurs.</p> <p>EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.</p> <p>DÉLAI D'ATTENTE : Prévoir 12 heures entre l'application et le retour dans la zone traitée. Les travailleurs qui manipulent du feuillage traité doivent porter des gants résistant aux produits chimiques.</p>			

ÉCHELLE DE DOSES: Lorsqu'une échelle de doses est donnée dans le mode d'emploi, la dose la plus élevée doit être utilisée quand :

- le couvert de la culture est dense et que le feuillage empêche la pénétration du produit pulvérisé;
- la population d'insecte est très élevée.

PÉRIODES D'APPLICATION: Pour une efficacité maximale, il est nécessaire:

- de garder la culture et les parasites sous observation afin de pouvoir pulvériser au bon moment;
- de s'assurer que les insectes sont atteints par le produit pulvérisé, particulièrement s'ils se trouvent sur le dessous des feuilles ou si le feuillage est très dense.

À moins d'indications contraires, appliquer l'Insecticide DeltaGard SC dès l'apparition des insectes et répéter le traitement au besoin pour maintenir la suppression. Il est suggéré de suivre les recommandations provinciales.

Section 9 : Directives de mélange

Les volumes d'eau peuvent varier considérablement, selon l'équipement, la culture et les conditions culturales. Les volumes d'eau à utiliser varieront entre 11 et 1500 litres à l'hectare. S'assurer que le réservoir de pulvérisation est bien propre. Remplir le pulvérisateur à moitié d'eau propre. Verser le produit tout en agitant. Remplir le reste du pulvérisateur d'eau.

Section 10 : Recommandations sur la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, Insecticide DeltaGard SC, insecticide du Groupe 3. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'Insecticide DeltaGard SC et à d'autres insecticides du Groupe 3.

Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder la résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide DeltaGard SC ou les insecticides du même groupe 3 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologiques, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Bayer CropScience au 1-888-283-6847.

Section 11 : Avis

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC :

Bayer CropScience Inc.
Suite 200
160 Quarry Park Blvd. S.E.
CALGARY, ALBERTA
T2C 3G3
Téléphone : 1-888-283-6847

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))